

RESTENT OUVERTS		DOIVENT FERMER
LA SEMAINE	LE WEEK-END	
		Cafés
Commerces d'alimentation (y compris pour les animaux)		Salles de restaurants (y compris dans les hôtels)
Les pharmacies		Discothèques
Les magasins de produits médicaux/de soins		Musées
Centres commerciaux	NON (seul les magasins d'alimentation se trouvant dans le Centre commercial reste ouvert)	Lieux de culte
Magasins mixtes qui vendent articles divers ET alimentation	Magasins mixtes ne doivent laisser ouvert que leur département « alimentation »	Bâtiments pour les activités récréatives (piscines, etc.)
Boutiques des stations-service, tabac-shops et night-shops mais interdiction de manger sur place (ouverture le lundi à partir de 5h et fermeture le vendredi à maximum 21h)	NON	Bibliothèques
Tous les marchés locaux en augmentant l'espace entre les personnes (1,5m)	Uniquement les étals alimentaires des marchés sont autorisés en augmentant l'espace entre les personnes (1,5m)	
Commerces de services (6 jours sur 7, uniquement sur rendez-vous)		
Cuisines de restaurants (livraison à domicile et service traiteur autorisés) donc PAS MANGER SUR PLACE		
Hôtels (gîtes, internats, camping, B&B, etc.) SANS ACCES au bar et restaurant (salles communes)		